

## Bloc-notes

Michel Vaïs

---

Number 58, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/27385ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

Vaïs, M. (1991). Bloc-notes. *Jeu*, (58), 211–214.

par michel vaïs

# bloc-notes

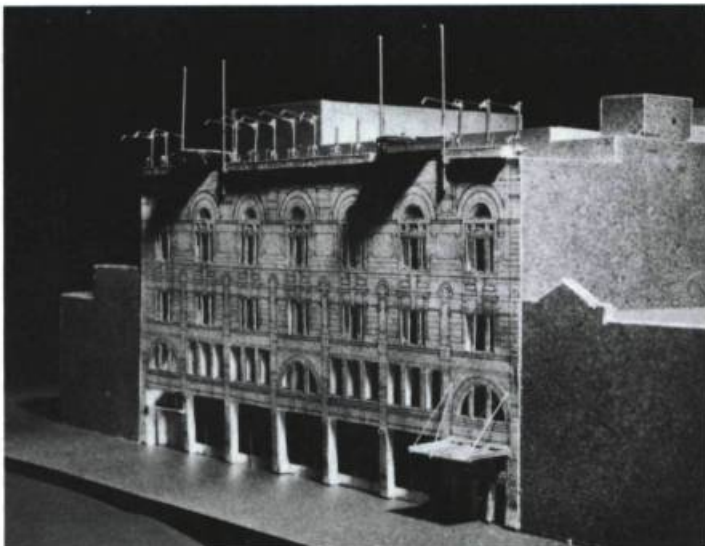
## restauration du monument-national

C'est enfin parti! Le 20 février dernier, le ministre des Affaires culturelles du Québec et le ministre des Communications du Canada ont annoncé chacun le versement d'une subvention de huit millions de dollars à l'École nationale de théâtre pour la restauration complète du *plus vieux théâtre toujours utilisé comme tel au Canada* et la modernisation de sa scène sur le plan technique. Le Monument-National, dont la valeur historique et architecturale fait l'unanimité, comprend une grande salle de spectacle, la Salle Ludger-Duvernay, qui à une certaine époque accueillait plus de deux mille spectateurs à la fois, ainsi que divers espaces plus petits, dont un deviendra un studio de théâtre de cent cinquante places. On le sait, l'immeuble, qui sera centenaire en 1993, est toujours resté inachevé. Ainsi, en plus de le restaurer pour lui rendre une splendeur qu'il a déjà eue, on le complètera selon les intentions originales des architectes. La

façade accueillera dans ses six niches des statues représentant diverses personnalités ayant marqué son histoire : Ludger Duvernay, son fondateur; l'homme politique Henri Bourassa qui y fit plusieurs discours électoraux; la cantatrice Emma Albani qui s'y produisit plus d'une fois; Lionel Daunais pour représenter le secteur des variétés lyriques; la Bolduc pour celui de la chanson; et pour le théâtre, on a pensé au comédien, revuiste et auteur Henri Letondal. Certains, comme l'historien du théâtre Jean-Marc Larrue, se demandent cependant si Blanche de la Sablonnière ne serait pas un meilleur choix à cet égard, car elle fut la première comédienne professionnelle canadienne-française.

Les travaux débiteront le 9 juin 1991 et dureront deux ans. Au cours de ces deux années, l'École nationale présentera ses exercices publics notamment au Centaur et au Théâtre Le Mont-Royal du Collège Français. La Ville de Mont-

réal, dont aucun représentant ne s'est manifesté lors de la conférence de presse du 20 février, a déjà annoncé son intention d'aménager le Parc de la Paix juste en face du bâtiment, ce qui devrait contribuer à revitaliser ce secteur du boulevard Saint-Laurent (la *main*), aujourd'hui en proie à la prostitution et aux môtards, mais qui a jadis logé une des plus fortes concentrations de salles de théâtre en Amérique du Nord. Enfin, on attend toujours l'annonce par le ministère des Communi-



Le Monument-National :  
maquette de la façade.  
Blouin & Associés,  
Architectes.

cations du Canada ou par le Musée des Civilisations de la création d'un Musée des arts du spectacle, également dans ce secteur. Premier résultat visible du renouveau : la façade du Monument-National devrait être complétée dès 1992, pour s'intégrer au nouveau visage que prendra Montréal à l'occasion de son trois-cent-cinquantième anniversaire.

### la mort du mime

Le grand responsable de la renaissance du mime au vingtième siècle, le Français Étienne Decroux, est décédé à l'âge de quatre-vingt-douze ans le 12 mars dernier à Boulogne-Billancourt, dans la banlieue parisienne. Après avoir fréquenté un temps l'Atelier de Charles Dullin, où il s'adonna avec Jean-Louis Barrault à la recherche d'une «pantomime non perversive», Decroux retrouva ce dernier dans le film de Marcel Carné, *les Enfants du paradis*. Chercheur rigoureux et intransigeant, il était sans doute meilleur professeur qu'artiste de métier. Barrault raconte avoir vu son ami s'interrompre dans l'exécution d'un numéro pour insulter le public qui avait eu le tort de rire au mauvais moment, lui reprochant de n'avoir aucune idée de ce qu'est la «souffrance artistique». Inventeur du mime dit corporel ou statuaire, auteur de *Paroles sur le mime* (Paris, Gallimard, 1963), Decroux a toujours regretté la tangente qu'avait prise le plus célèbre de ses élèves, Marcel Marceau. Pour celui qui enseignait la «grammaire du corps», en effet, l'usage prioritaire des mains et du visage est une solution de facilité. Deux autres de ses disciples qui ont étudié cinq ans avec lui, le couple Jean Asselin et Denise Boulanger, ont fait leur marque au Québec. Ils dirigent aujourd'hui l'École de mime corporel de Montréal et la compagnie Omnibus, au sein de laquelle ils ont déjà eu le privilège de créer des numéros mis en scène par leur maître, tels *Ils regardent autre chose* et *les Duos amoureux*. Une version apparemment édulcorée de l'enseignement d'Étienne Decroux est toujours prodiguée à Paris, et ce depuis plusieurs années, par son fils Maximilien.

### une gagnante parmi peu de candidats

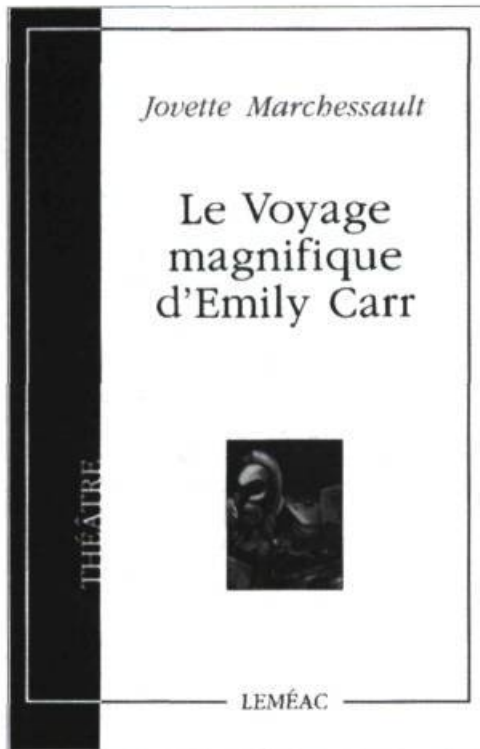
C'est Jovette Marchessault qui a remporté pour 1990 le prix du Gouverneur général du Canada dans la catégorie théâtre francophone, grâce à sa



Jean Asselin et Denise Boulanger de la compagnie Omnibus ont étudié cinq ans avec Étienne Decroux. Photo : André Cornéliier.

pièce *le Voyage magnifique d'Emily Carr*, créée au Théâtre d'Aujourd'hui le 21 septembre 1990 et publiée la même année chez Leméac. Née à Montréal en 1938, l'auteure est également peintre, sculpteure, romancière et poète. À titre de dramaturge, elle a écrit en 1981 *la Saga des poules mouillées*, en 1982, *La terre est trop courte*, *Violette Leduc*, en 1984, *Alice & Gertrude*, *Natalie & Renée et ce cher Ernest* et en 1985, *Anaïs, dans la queue de la comète*. Avec sa pièce primée, elle délaisse l'univers des écrivaines pour s'intéresser à la vie et à l'œuvre d'une artiste peintre visionnaire installée chez les Amérindiens de Colombie-Britannique. Nos félicitations à la lauréate.

Doté d'une bourse de 10 000 \$, le prix du Gouverneur général en théâtre francophone avait comme finalistes cette année *le Troisième Fils du professeur Yourolov* de René-Daniel Dubois (Leméac) et *l'Île de la Demoiselle* d'Anne Hébert (Boréal / Le Seuil). Le jury, présidé par Michel Garneau, comprenait en outre Marie-Hélène Falcon et Lorraine Pintal. Il est à noter que



jusqu'à cette année, le Conseil des Arts du Canada, qui administre ces prix, achetait systématiquement tous les textes publiés pour les fournir aux différents jurys. Désormais, par mesure d'économie, ce sont les éditeurs qui doivent inscrire leurs titres et les envoyer en trois exemplaires au Conseil. C'est peut-être la raison pour laquelle sur les 370 titres inscrits dans les sept catégories de langue française, seulement neuf ouvrages, soit dix pièces, ont été soumis cette année. Outre celles déjà citées, il y eut donc : *J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres*, de Jean-François Caron, *Baby Blues* de Carole Fréchette, *la Cage* d'Anne Hébert, *la Maison suspendue* et *Nelligan* de Michel Tremblay, *Faut y croire pour le voir* d'Yves Masson et *la Magnifique Aventure de Denis St-Onge* de François Camirand et René Richard Cyr. Par comparaison, en 1990, le jury avait dû se pencher sur trente-deux volumes et trente-trois titres! (Voir l'article d'Alexandre Lazaridès, «Revue de la production dramatique de 1989» dans *Jeu* 54, 1990.1.) Même en tenant compte du fait que la période considérée cette année était un

peu plus courte que d'habitude, soit du 1<sup>er</sup> décembre 1989 au 31 octobre 1990, on peut penser que, de manière générale, l'année 1990 a vu une chute brutale de la publication de textes dramatiques francophones au Canada. Enfin, notons que du côté anglophone, les éditeurs ont soumis vingt-trois titres de théâtre publiés pendant la même période.

### **l'ordre du québec...**

Le 24 janvier dernier, le Premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, a nommé trois personnes de la communauté théâtrale membres de l'Ordre national du Québec avec le titre de Chevalier. Il s'agit de mesdames Marjolaine Hébert, comédienne et directrice de théâtre, et Micheline Legendre, marionnettiste, ainsi que de monsieur Michel Tremblay, auteur. À la même occasion, vingt-trois autres personnalités ont été décorées de l'Ordre du Québec : quatre ont reçu le titre de Grand officier, huit celui d'Officier et onze autres celui de Chevalier. C'est monsieur René Lévesque qui avait instauré ce système de décorations inspiré de celui de la Légion d'honneur de France.

### **... et celui du mérite**

À Limoges, en France, le 7 octobre 1990, madame Monique Blin, directrice du Festival international des francophonies, a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite. Bien connue au Québec où elle a fait plusieurs séjours, madame Blin a pris soin de programmer des œuvres théâtrales québécoises à chaque édition du festival annuel qu'elle a créé, contribuant ainsi à leur rayonnement en Europe et dans toute la francophonie.

### **carbone 14 doublé par vie des arts**

C'est le temps des honneurs pour Gilles Maheu. Après avoir récolté en octobre dernier le prix spécial de l'Association québécoise des critiques de théâtre pour sa «trajectoire expérimentale [qui] a marqué les années quatre-vingt», il est passé à un cheveu de gagner le grand prix du Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal le 18 mars. Finaliste (avec l'orchestre I Musici), il s'est finalement laissé coiffer au poteau par *Vie des arts*, un périodique culturel. Ainsi en ont décidé les membres du Conseil, qui

votaient à scrutin secret. Dommage pour le théâtre, mais bravo pour notre consœur aînée, une revue qui célèbre ses trente-cinq ans et qui, la semaine précédente, recevait le prix d'excellence pour la tenue artistique décerné par la Société de développement des périodiques culturels québécois. Les 15 000 \$ de la bourse du C.A.C.U.M. seront versés au fonds Andrée Paradis (du nom de la regrettée fondatrice de *Vie des arts*), conçu pour permettre à un artiste de poursuivre son travail.

### **nominations, élections**

Au Théâtre du Nouveau Monde, monsieur Michel Noël est entré en fonction le 7 janvier 1991 comme directeur administratif, en remplacement de monsieur André Leclerc, qui, lui, exerce maintenant la même tâche au *Devoir*. Auparavant, M. Noël avait été notamment directeur de production et administrateur à l'Opéra de Montréal.

L'École nationale de théâtre du Canada, qui célèbre ses trente ans en 1991, annonce la nomination de monsieur Bernard A. Roy au poste de président de son Bureau des gouverneurs. Avocat et ex-Premier secrétaire du Premier ministre du Canada de 1984 à 1988, M. Roy succède à M. Tullio Cedraschi. Son principal défi sera de mener à bien la restauration du Monument-National, en harmonisant les apports des différents paliers de gouvernement.

Après madame Catherine Bégin, qui l'a présidé de 1986 à 1990, le Conseil québécois du théâtre a élu monsieur Normand Chouinard à la présidence. À son assemblée générale annuelle, l'Association québécoise des critiques de théâtre m'a réélu à la présidence et a entériné la décision de ne plus être une simple section de l'Association des critiques de théâtre du Canada. Enfin, madame Mercedes Palomino a été réélue présidente du conseil d'administration de Théâtres Associés (T.A.I.) Inc., qui regroupe les onze compagnies dites institutionnelles du Québec et d'Ottawa.

### **démissions**

À l'automne de 1990, mesdames Lyse Richer et Catherine Bégin ont démissionné du conseil

d'administration de la Conférence canadienne des arts, où elles représentaient jusque-là respectivement le Québec et le secteur du théâtre francophone, ayant succédé depuis peu à mesdames Phyllis Lambert et Louise Latraverse. Dans une lettre adressée à monsieur Patrick Close, président de l'organisme pancanadien, les signataires justifient leur geste par le refus de «certains éléments du Canada anglais» d'entériner l'accord du Lac Meech. Elles veulent ainsi exprimer leur appui à la volonté unanime des trois partis politiques québécois de négocier désormais directement avec le gouvernement central et s'associer «aux actions entreprises dans le but de mettre au point une constitution québécoise». Reconnaissant le travail immense accompli par la C.C.A. et souhaitant vivement la voir poursuivre avec succès son action pour le plus grand bien de la communauté canadienne, mesdames Richer et Bégin déclarent en terminant : «Nous entendons dorénavant concentrer notre action au Québec, dans le cadre de la promotion d'une société québécoise distincte, ce qui entre en conflit avec la philosophie politique des organismes pancanadiens de service et de représentation.»